



URPS BIOLOGISTES PDL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

5 BOULEVARD VINCENT GÂCHE
44200 NANTES
06.23.00.91.19
URPS.BIOLOGISTES.PDL@GMAIL.COM

SOMMAIRE

L'URPS BIOLOGISTES

01 LES MISSIONS

02 L'ÉQUIPE

03 LES TEMPS FORTS

04 LES CHIFFRES 2022

LA REPRÉSENTATION

02 PARTICIPER À L'ORGANISATION DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

03 SOUTENIR LES EXERCICES COORDONNÉS

LES PROJETS DE L'URPS

01 ARRIVÉE CHARGÉE DE MISSION

02 PROJET PRÉVENTION

03 PERSPECTIVES

L'URPS BIOLOGISTES

Créées par la Loi Hôpital Patient Santé Territoire, les URPS ont pour vocation de représenter l'ensemble des Biologistes libéraux. Les professions de santé sont structurées en URPS, il y en a dix au total : biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens et sages-femmes.

01 LES MISSIONS

L'URPS Biologistes des PDL est composée de 6 membres, qui se mobilisent pour le déploiement de projet régional de santé publique.

Les Unions participent :

- A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins
- A l'organisation de l'exercice professionnel : la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice
- A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins,
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- A la mise en œuvre du développement professionnel continu

02 LES TEMPS FORTS



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

30 JUIN 2022



**RECRUTEMENT
CHARGÉE DE MISSION**

DÉCEMBRE 2022



CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

MAISON DES URPS

5 BOULEVARD VINCENT GÂCHE - 44200 NANTES

03 L'ÉQUIPE

**ANTHONY
MOUCHERE**
président

**FLORENT
TOMASI**
secrétaire

**GUILLAUME
AUBIN**
trésorier

**PHILIPPE
DUBREUIL**
membre de la
commission de
contrôle

**NORBERT
DESBIOLLES**
membre de la
commission de
contrôle

**JEAN-BAPTISTE
DEFAUX**
membre de la
commission de
contrôle

04 LES CHIFFRES 2022

Les recettes

Depuis 2011, une nouvelle ligne de contribution est apparue sur la notification de régularisation des cotisations d'URSSAF : « Contribution aux Unions Régionales des Professions de Santé » (CURPS). Le budget de fonctionnement de l'URPS est principalement constitué de cette contribution, correspondant à 0.1% des revenus de chaque praticien. Cette contribution est collectée et gérée par l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui la redistribue entre les URPS de France.

L'URPS est principalement financée par les contributions prélevées par l'URSSAF aux biologistes libéraux conventionnés.



EN 2022, L'URPS A PERÇU 21 742,99 € DE CETTE CONTRIBUTION

Les dépenses

Les principales dépenses de l'Union sont dûes notamment à la participation de l'URPS à la MDU, des frais d'honoraires ainsi que différentes cotisations.

LA REPRÉSENTATION

01 PARTICIPER À L'ORGANISATION DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

L'Interurps

L'association InterURPS a été créée en fin d'année 2019. Elle rassemble les 10 URPS des Pays de la Loire. L'Assemblée Générale constitutive du 19 décembre 2019 a élu un trio pour assurer la présidence : DR CAILLARD, président de l'URPS Médecins libéraux, DR GUILLEMINOT, président de l'URPS Pharmaciens d'officine et Mme BENARD, présidente de l'URPS Orthophonistes libéraux.



L'année 2022 a permis à l'InterURPS de développer ces échanges par l'intermédiaire de rencontres régulières tout au long de l'année. Cette structuration permet une collaboration plus efficiente entre toutes les parties prenantes.

LE GE InterURPS

Le GE interURPS est né en 2019 pour accompagner si besoin les professionnels de santé à avoir des salariés au sein de leurs dispositifs (CPTS, URPS, MSP, SAS, etc...).

62 employés font partie du GE InterURPS au 31 décembre 2022. Cela regroupe des chargés de missions URPS mais également des coordinateurs de CPTS ou encore des chargés de communication ...



LA CHARGÉE DE MISSION DE L'URPS EST EMPLOYÉE PAR LE GE INTERURPS

La MDU

L'URPS Biologistes fait partie de la SAS MDU. Cette société regroupant 9 Unions des professionnels de Santé libéraux permet de gérer la gestion de la location de locaux pour les salariés des URPS.

Les DAC

Les Dispositifs d'Appui à la Coordination ont pour objectif d'être un appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux qui font face à des patients ayant des situations complexes (personnes précaires ou pluri pathologiques.)

L'objectif pour les professionnels est d'avoir une réponse adaptée et coordonnée prenant en compte la complexité de la situation, la pathologie, le parcours de santé de la personne. Les DAC se déclinent par département et constituent l'interlocuteur unique regroupant les réseaux de santé, les MAIA ...



L'URPS A PARTICIPÉ À 2 RENCONTRES EN 2022

02 SOUTENIR LES EXERCICES COORDONNÉS

Les ESP CLAP

Les ESP CLAP sont des dispositifs expérimentaux en Pays de la Loire permettant aux professionnels de santé de premier recours libéraux de formaliser une coordination et d'initier des démarches d'exercice coordonné. Une équipe locale se coordonne autour d'une patientèle commune sur la base d'une ou plusieurs thématiques choisies en fonction des besoins du patient.



En quelques chiffres :

72 Projets

2 biologistes

933 PSL

L'URPS Biologistes fait partie du Conseil d'Administration de l'association ESP CLAP

Les CPTS

Afin d'assurer une meilleure coordination de leurs actions et de participer à la structuration des parcours de santé ainsi qu'à la réalisation des objectifs du projet régional de santé,



les professionnels de santé peuvent décider de se constituer en CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé). Les membres de cette communauté formalisent un projet de santé qu'ils transmettent à l'ARS.

L'association interURPS propose un accompagnement aux professionnels qui souhaitent s'investir et formaliser une CPTS.

LES PROJETS DE L'URPS

01 ARRIVÉE D'UNE CHARGÉE DE MISSION

En 2022, l'URPS biologistes a conclu un CPOM avec l'ARS par le biais de l'URPS Orthophonistes afin de pouvoir bénéficier d'un temps de chargée de mission pour la gestion de l'URPS. 0,10 ETP du temps de chargée de mission est dédié pour l'URPS Biologistes.

Ses missions :

- Aide à la gestion administrative de l'Union
- Accompagnement au montage de projets

02 PARTICIPATION PROJET VIH TEST

L'URPS via la participation de Philippe Dubreuil (également membre titulaire du COREVIH des Pays de la Loire), s'est investie dans la thématique du dépistage du VIH.

Plus particulièrement, l'URPS fait partie intégrante du COPIL régional VIH-test. Ce COPIL a été mis en place pour déployer le dispositif VIH-test sur la Région. Le but est de faciliter l'accès au dépistage du VIH.

Ce dispositif de parcours s'est mis en place suite à la possibilité, depuis le 1er janvier 2022, pour toute personne de plus de 18 ans, de réaliser un test de dépistage VIH sans ordonnance et gratuitement.



En 2022, l'URPS a participé activement à ce projet :

Participation aux
différentes
réunions

Relai d'information
auprès des
biologistes de la
Région

Participation à
l'élaboration d'un
questionnaire bilan

03 PERSPECTIVES

Pour 2023, l'URPS Biologistes souhaite continuer à s'investir dans les missions qui lui sont confiées ainsi que dans les structures et instances partenaires. L'URPS souhaite également développer son lien avec les biologistes de la Région par la création d'une mailing list et la diffusion d'informations régulières.